



Demande d'aide exceptionnelle de scolarité

ANNÉE SCOLAIRE 2023 • 2024

Cadre réservé à l'administration

N° I-DOSSIER : -

CANTON :

N° DOSSIER :

Dossier à retourner avant le 30 septembre 2023

1 • Renseignements concernant l'étudiant(e)

Nom / Prénom :

Adresse dans les Ardennes (rue et ville) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Pour les personnes qui n'ont pas la nationalité française, précisez si une demande de naturalisation a été faite : Oui Non

Situation familiale :

Tél. : E-mail : @

Études dans la région Grand-Est : Oui Non Si non, reportez-vous à la partie 7 du formulaire.

Études suivies et établissement fréquenté en 2023/2024 :

Cursus des études

Bac obtenu en : Série : Etablissement fréquenté en terminale :

Études suivies et résultats aux examens depuis 3 ans :

2022-2023 :

2021-2022 :

2020-2021 :

2 • Renseignements concernant la famille du demandeur

Nom / Prénom du Père :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Situation familiale :

Nom / Prénom de la Mère :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Situation familiale :

Nom, Prénom des enfants à charge	Date de naissance	Situation actuelle scolaire ou universitaire

3 • Situation de ressources de la famille

RESSOURCES MENSUELLES	PERE OU CONJOINT	MERE OU CONJOINTE
Traitements, salaires, pensions ou retraites		
Indemnités diverses (sécurité sociale, Chômage, rente accident du travail...)		
Prestations familiales		
Pension alimentaire		
Autres (RSA...)		

4 • Coût des études

	BUDGET	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Frais de scolarité	/an	
Mutuelle	/an	
Loyer	/mois	
APL	/mois	
Electricité, gaz	/mois	
Assurance habitation	/an	
Transports		
• SNCF (prix d'un A/R :)	/mois	
• Transports urbains	/mois	
• Autres	/mois	
Repas (cantine, restaurant universitaire)	/mois	
Fournitures (livres, matériel)	/an	
Divers éventuels (préciser)	/an	

5 • Aides perçues par l'étudiant

A. Bourses :

Bénéficiez-vous d'une bourse nationale pour la présente année :

Oui - montant annuel : €

Non - non demandée refusée Motif :

B. Autres (fournir un justificatif) :

Bourses municipales (CCAS) : Oui Non - si oui, montant annuel : €.

Communauté de communes : Oui Non - si oui, montant mensuel : €.

Autres allocations d'études : Oui Non - si oui, montant annuel : €.

6 • Justification de la demande et observations particulières

7 • Si études hors Région Grand Est, expliquez votre choix.

(formation non dispensée en Région Grand Est, raisons personnelles...)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude et le caractère exhaustif des informations déclarées concernant ma situation.

A _____, le (jj/mm/aaaa) :

Signature du demandeur

Liste des pièces justificatives obligatoires à joindre au dossier

- Concernant la famille :
 - > Copie du livret de famille
 - > Copie de la notification des droits aux allocations familiales (2023)
 - > Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2022 sur les revenus 2021
 - > Copie des 3 derniers bulletins de salaire
- Concernant l'étudiant :
 - > Copie de la carte d'identité française
 - > Copie du certificat d'inscription à l'établissement scolaire ou universitaire
 - > Copie des diplômes obtenus
 - > Copie de l'avis de notification définitive des bourses nationales (ou avis de refus)
 - > Copie de la notification des bourses sollicitées auprès d'autres organismes (accord ou refus)
 - > Copie de tous les justificatifs des frais scolaires : frais de scolarité, mutuelle, quittance de loyer, APL, EDF/GDF, assurance habitation..

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur

Cas particuliers

- Chômage : attestation de pôle Emploi
- Maladie : attestation de la Caisse Maladie mentionnant le montant des indemnités journalières et la durée
- Divorce : copie de l'extrait de jugement indiquant à qui l'enfant est confié et le montant de la pension alimentaire (réactualisé s'il y a lieu)
- Adoption : joindre obligatoirement la copie du jugement de tutelle
- Pensionnés, retraités : notification ou attestation indiquant le montant de la pension ou retraite.

Conditions d'attribution

- Etre un étudiant dont les parents résident dans les Ardennes, de nationalité française ou en cours d'accession à celle-ci,
- Relever de l'enseignement supérieur (BTS, Universités, Grandes Ecoles...),
- Ne pas être redoublant,
- Suivre une scolarité en région Grand Est. Une dérogation pourra être accordée si la formation n'est pas dispensée dans cette région ou en cas de choix non retenu dans le cadre de parcours Sup.
- Avoir un coût d'études supérieur au montant des bourses nationales,

Nombre de personnes vivant au foyer	1	2	3	4	5 et au-delà
Plafond de ressources mensuelles	714 €	1 072 €	1 386 €	1 724 €	357 € x nb de personnes vivant au foyer

Dossier complet à adresser par courriel
à pole-aides-departementales@cd08.fr